

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le cinq avril deux mille vingt-quatre à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 34
DATE DE LA CONVOCATION	29/03/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	12/04/2024

**OBJET :**

**Mise à jour du tableau des effectifs**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Evelyne COLONNA , Mme Nina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Solène FOREST, M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Catherine ASSO, M. Fabien VALERO procuration à Mme Nina CAL, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Charlotte KUENTZ, M. Eric GARCIN procuration à Mme Isabelle DAVID, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Esther GONON

**Absent(s) :**

M. Daniel GALLAND

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Ginette MOSTACHI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Le tableau des emplois et des effectifs est une obligation réglementaire. Il permet de disposer d'un état général du personnel notamment concernant le nombre d'emplois permanents par filière, par cadre d'emploi et par grade.

Ce dernier doit être mis à jour régulièrement au gré des situations l'impactant telles que les créations et suppressions d'emplois, avancements de grade, promotions internes.

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L.313-1 prévoyant la création d'emplois par l'organe délibérant,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article L. 411-1 du code général de la fonction publique,

Considérant les besoins des services,

**Décision** :

Il est proposé, sur avis du Comité Social Territorial réuni le 15 mars 2024 et sur avis de la Commission de l'Administration Générale et des Ressources Humaines et de la Commission des Finances et du Budget réunies le 27 mars 2024, d'autoriser Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs comme suit :

**Article 1** : modification des postes suite aux mouvements de personnel, aux avancements de grades, promotions internes et selon les besoins des services.

CRÉATION	SUPPRESSION
1 Poste de technicien TC	1 Poste de technicien Ppal 1ère Cl TC
1 Poste d'agent de maîtrise TC	1 Poste d'agent de maîtrise Ppal TC
2 postes d'adjoints administratifs Ppau 1ère Cl TC	2 postes d'adjoints administratifs Ppau 2ème Cl TC
2 postes d'adjoints administratifs Ppau 2ème Cl TC	2 postes d'adjoints administratifs TC
1 poste de rédacteur Ppal 1ère Cl TC	1 poste de rédacteur Ppal 2ème Cl TC

1 poste d'assistant de conservation Ppal 2ème Cl TC	1 poste d'assistant de conservation TC
1 poste d'ATSEM Ppal 1ère Cl TC	1 poste d'ATSEM Ppal 2ème Cl TC
1 poste d'assistant socio-éducatif Cl. exceptionnelle TC	1 poste d'assistant socio-éducatif TC
1 Poste d'éducateur des APS Ppal 2ème Cl TC	1 Poste d'éducateur des APS TC
2 Postes d'adjoints techniques Ppau 1ère Cl TC	2 Postes d'adjoints techniques Ppau 2ème Cl TC
2 Postes d'adjoints techniques Ppau 1ère Cl TNC	2 Postes d'adjoints techniques Ppau 2ème Cl TNC
2 Postes d'adjoints techniques Ppau 2ème Cl TC	2 Postes d'adjoints techniques TC
3 Postes d'adjoints techniques Ppau 2ème Cl TNC	3 Postes d'adjoints techniques TNC
10 postes d'agents de maîtrise Ppau TC	10 postes d'agents de maîtrise TC
1 poste de technicien Ppal 2ème Cl TC	1 poste de technicien TC
1 poste d'attaché territorial TC	1 poste de rédacteur territorial TC
1 poste d'attaché territorial TC	1 poste de rédacteur Ppal 1ère Cl TC
1 poste de rédacteur TC	1 poste d'adjoint administratif Ppal 1ère Cl TC
1 poste d'animateur TC	1 poste d'adjoint d'animation Ppal 1ère cl TC

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

1 poste de technicien TC	1 poste d'agent de maîtrise Ppal TC
4 postes d'agents de maîtrise TC	4 postes d'adjoints techniques Ppaux 1ère Cl TC
1 poste d'agent de maîtrise TNC	1 poste d'adjoint technique Ppal 1ère Cl TNC
3 postes d'agents de maîtrise TC	3 postes d'adjoints techniques Ppaux 2ème Cl TC
4 postes d'agents de maîtrise TNC	4 postes d'adjoints techniques Ppaux 2ème Cl TNC
3 postes d'agents de maîtrise TC	3 postes d'ATSEM Ppal 1ère Cl TC
1 poste d'agent de maîtrise TNC	1 poste d'ATSEM Ppal 1ère Cl TNC

**Article 2** : les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 40

- ABSTENTION(S) : 2

Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN

La Maire-Adjointe



Catherine ASSO

Le Secrétaire de Séance



Ginette MOSTACHI

Transmis en Préfecture le : 15 AVR 2024

Affiché ou publié le : 15 AVR 2024

